



Dermatologie

Mise à jour :
décembre 2019

Table des matières

	<u>Diapo</u>
▪ Renseignements généraux	3-5
▪ Nombre total et nombre/100 000 habitants, par province, 2019	6
▪ Nombre/100 000 habitants, 1995 à 2019	7
▪ Nombre selon le sexe et l'année, 1995 à 2019	8
▪ Pourcentage selon le sexe et l'âge, 2019	9
▪ Nombre selon le sexe et l'âge, 2019	10
▪ Pourcentage selon le principal milieu de travail, 2019	11
▪ Pourcentage selon le lieu de pratique (organisation), 2017	12
▪ Nombre d'heures travaillées par semaine (à l'exclusion des heures de garde), 2019	13
▪ Activités de garde par mois, 2010	14
▪ Pourcentage selon la méthode de rémunération	15
▪ Satisfaction à l'égard de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, 2019	16
▪ Nombre de départs à la retraite au cours de la période de trois ans 2016 à 2018	17
▪ Situation d'emploi, 2017	18
▪ Liens vers des ressources supplémentaires	19

Renseignements généraux

La dermatologie est une vaste spécialité s'intéressant aux maladies bénignes et malignes de la peau, de la bouche, des organes génitaux externes, des cheveux et des ongles, ainsi qu'à certaines infections transmissibles sexuellement. Un dermatologue doit avoir des connaissances sur :

- toutes les maladies primaires de la peau et les manifestations cutanées des maladies associées à la médecine interne, à la pédiatrie et à d'autres spécialités;
- les mécanismes immunologiques normaux et anormaux de la peau;
- les infections transmissibles sexuellement;
- la dermatopathologie;
- les traitements dermatologiques (p.ex. absorption percutanée, pharmacologie des médicaments topiques et à action générale, rayonnement ionisant et lumineux);
- l'utilisation adéquate d'interventions chirurgicales dermatologiques, comme la cryothérapie et des chirurgies cutanées plus complexes.

Renseignements généraux

Les dermatologues effectuent toute une variété d'interventions et ont l'occasion de mettre en œuvre leurs connaissances et leurs compétences en chirurgie. De plus, ils ont des connaissances en soins de la peau normale ainsi qu'en prévention des maladies et du cancer de la peau.

Pour devenir dermatologue, il faut suivre une formation additionnelle de cinq ans approuvée par le Collège royal après les études en médecine. Cette formation doit comprendre :

- deux ans de formation clinique de base (dont un minimum de douze mois en médecine interne et de trois mois en pédiatrie, ainsi que des stages obligatoires en rhumatologie, en maladies infectieuses et en oncologie). Des stages additionnels en chirurgie plastique, en urgentologie et en pathologie sont également recommandés;

Renseignements généraux

- trois ans de résidence en dermatologie approuvée par le Collège royal; au moins une année doit être passée dans un hôpital général, dont au moins six mois consacrés à des patients hospitalisés ou à un service de consultation. L'étudiant peut consacrer au maximum un an à la réalisation, à temps complet, de recherches cliniques ou de recherches scientifiques fondamentales connexes à la dermatologie ou à la dermatopathologie, à condition que le résident et le lieu de formation soient approuvés par la direction du programme.

Pour en savoir plus sur les exigences en matière de formation :

<http://www.royalcollege.ca/rcsite/credentials-exams/exam-eligibility-f>

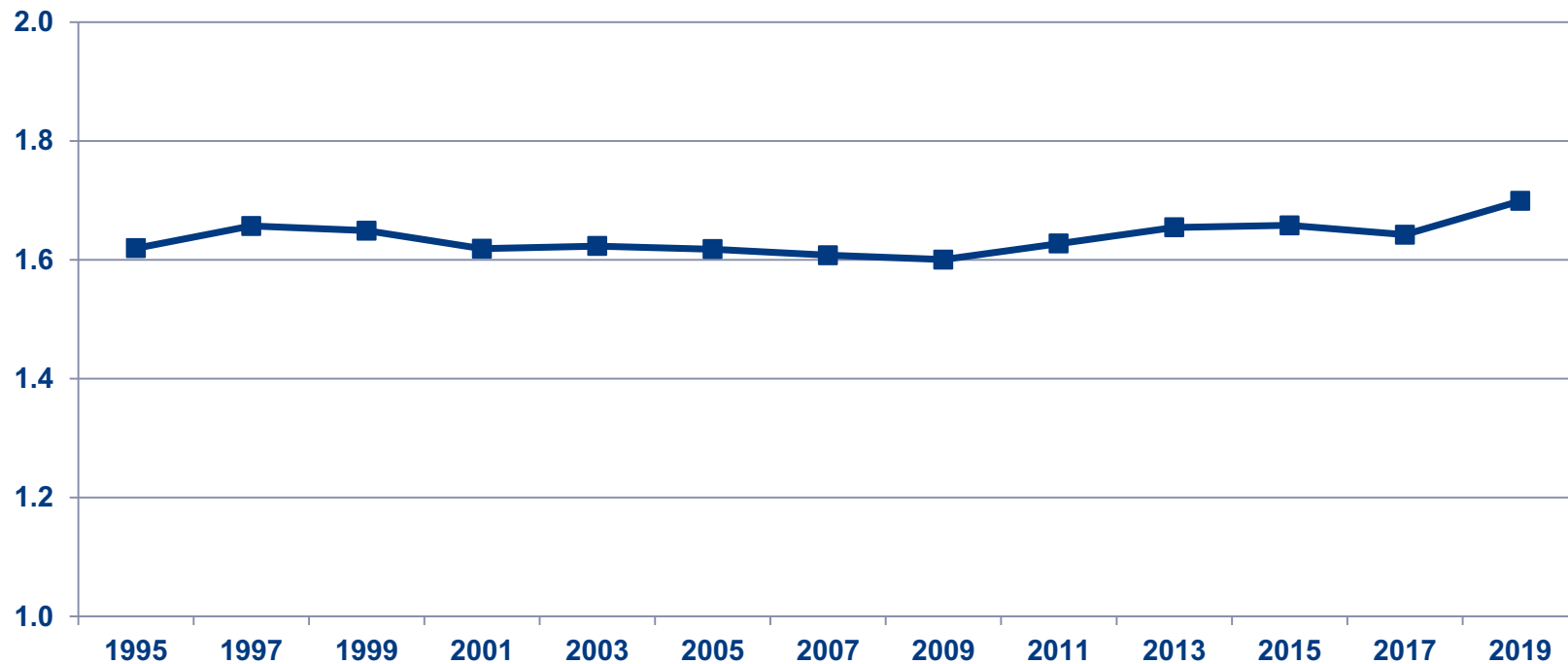
Association canadienne de dermatologie

<http://www.dermatology.ca/fr/>

Nombre total et nombre/100 000 habitants, par province, 2019

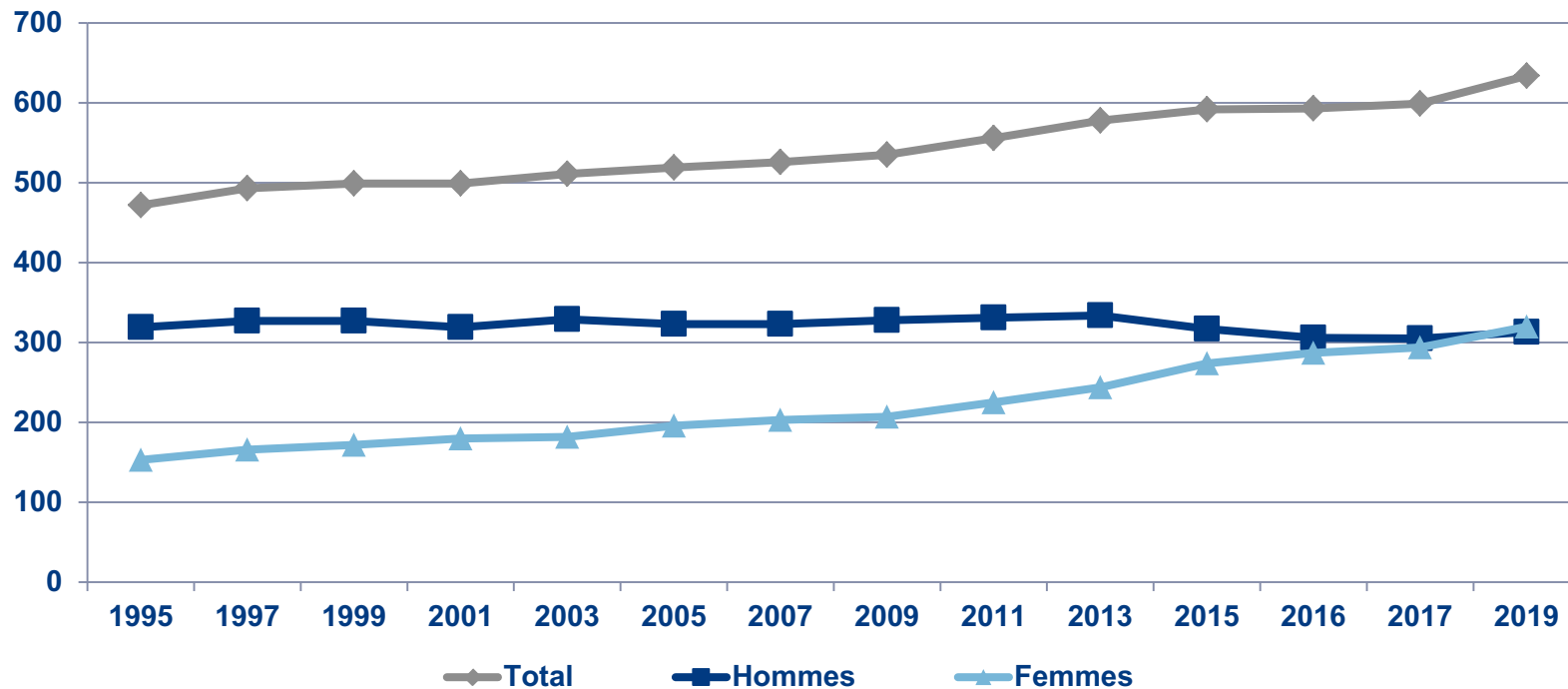
Province/Territoire	Spécialistes en dermatologie	Spécialistes en dermatologie/ 100 000 hab.
Terre-Neuve-et-Labrador	11	2,1
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0
Nouvelle-Écosse	17	1,8
Nouveau-Brunswick	9	1,2
Québec	228	2,7
Ontario	215	1,5
Manitoba	15	1,1
Saskatchewan	12	1,0
Alberta	63	1,5
Colombie-Britannique	64	1,3
Territoires	0	0,0
CANADA	634	1,7

Nombre/100 000 habitants, 1995 à 2019



Source : Fichiers maîtres de l'AMC, 1995 à 2019.

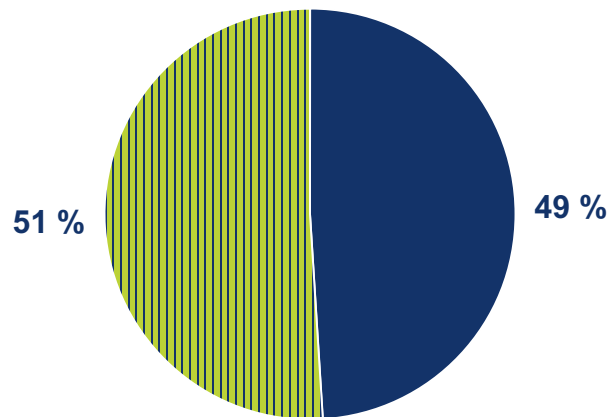
Nombre selon le sexe et l'année, 1995 à 2019



Source : Fichiers maîtres de l'AMC, 1995 à 2019.

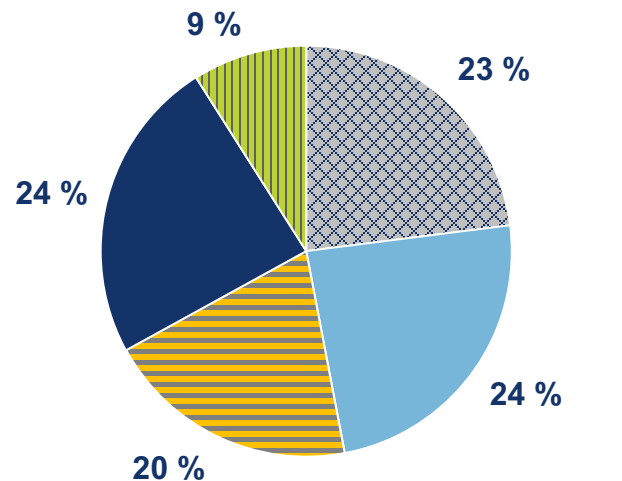
Pourcentage selon le sexe et l'âge, 2019

Sexe



■ Hommes ■ Femmes

Groupes d'âge

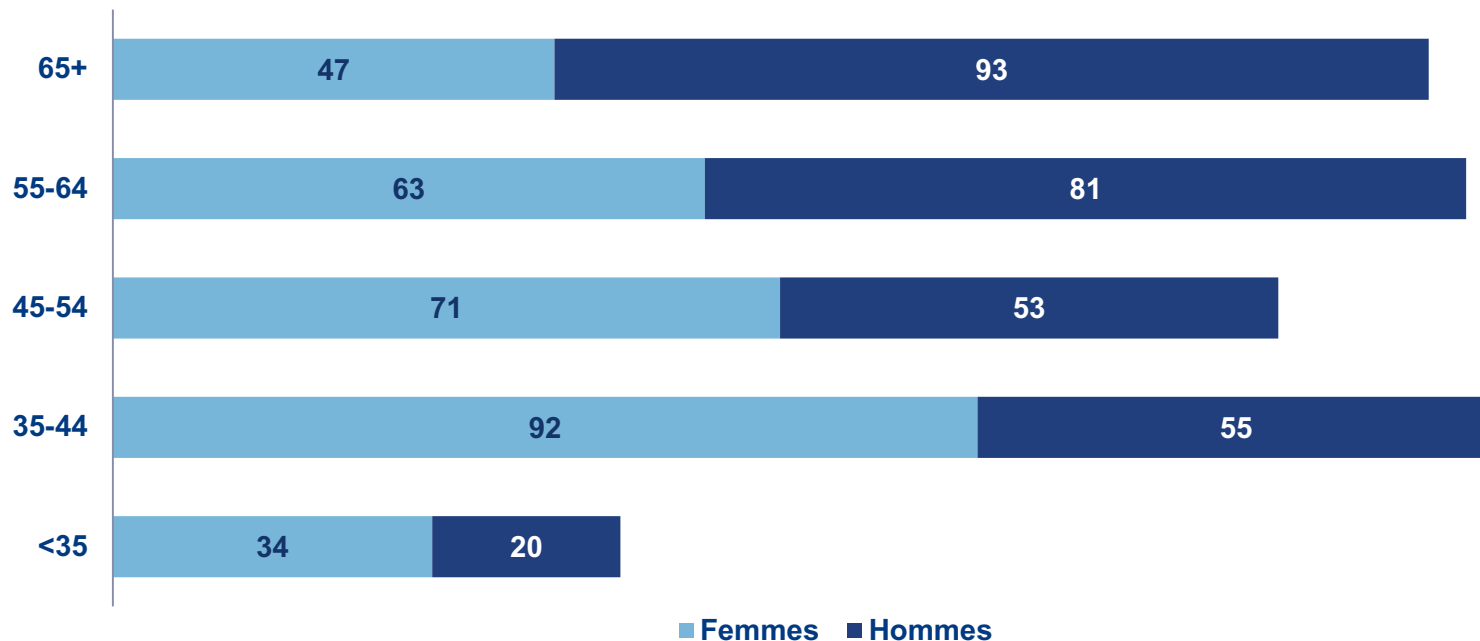


⊠ 65+ ■ 55 - 64 ■ 45 - 54 ■ 35 - 44 ■ < 35

À l'exclusion des répondants dont le sexe ou l'âge sont inconnus.

Source : Fichier maître de l'AMC, 2019.

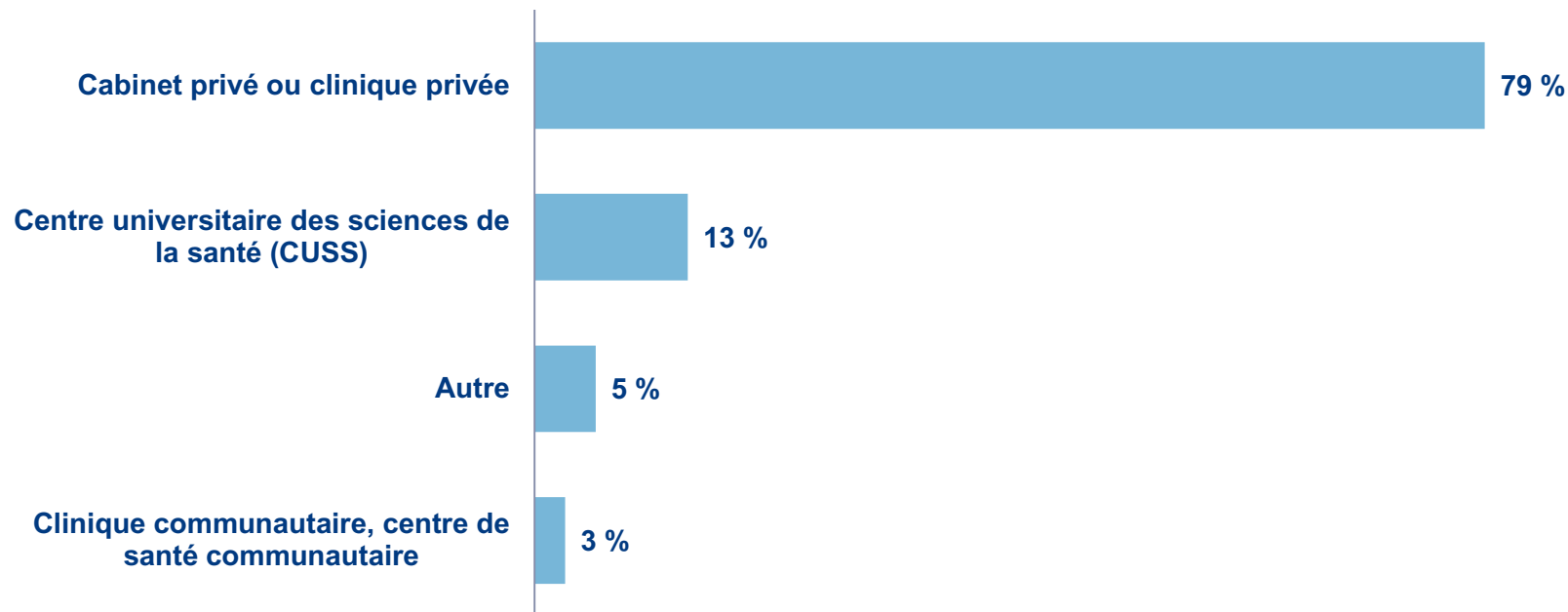
Nombre selon le sexe et l'âge, 2019



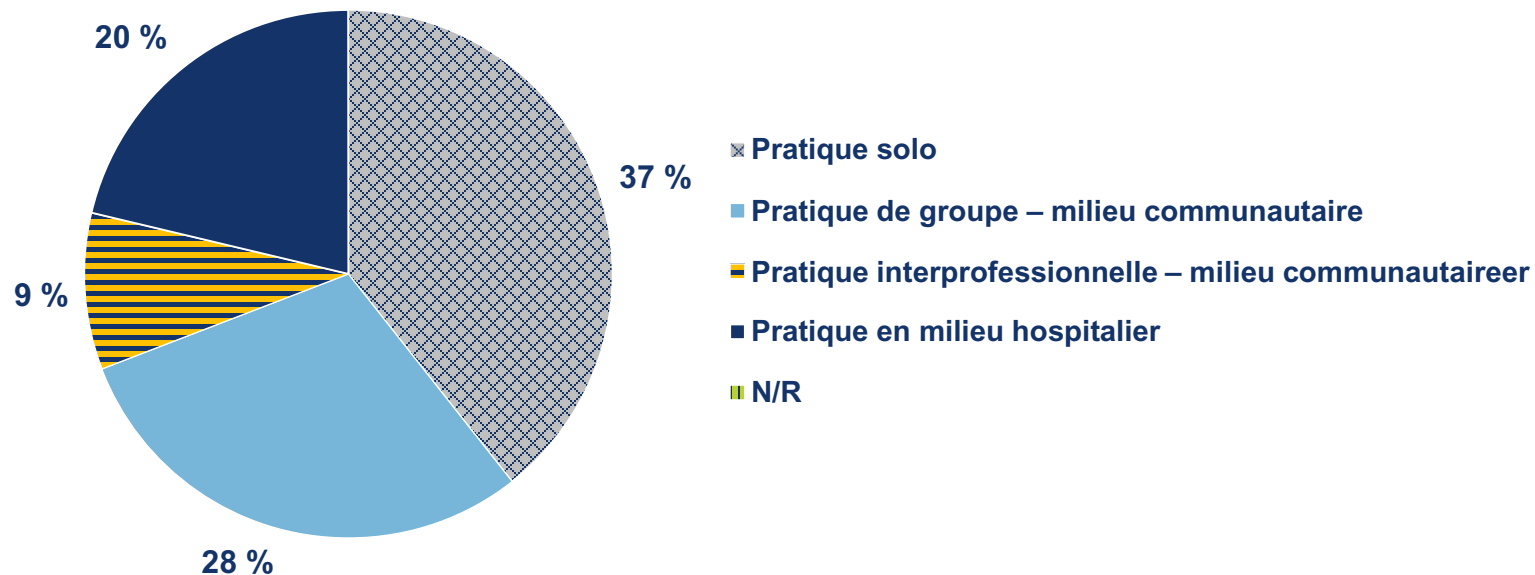
À l'exclusion des répondants dont le sexe ou l'âge sont inconnus.

Source : Fichier maître de l'AMC, 2019.

Pourcentage selon le principal milieu de travail, 2019



Pourcentage selon le lieu de pratique (organisation), 2017*



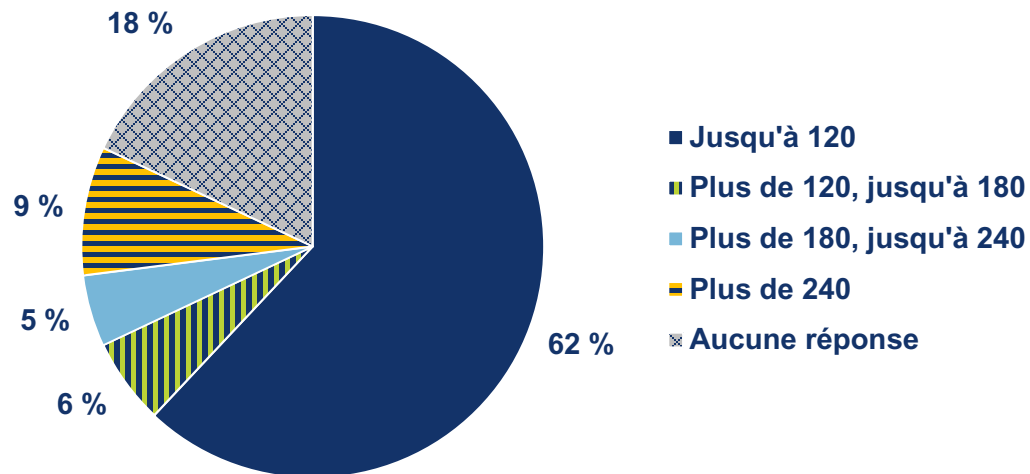
*Données les plus récentes disponibles pour cette spécialité

Source : Enquête de l'AMC auprès de l'effectif médical, 2017. Association médicale canadienne.

Nombre d'heures travaillées par semaine (à l'exclusion des heures de garde), 2019

Tâche	N ^{bre} d'heures
Soins directs aux patients sans composante d'enseignement	27,4
Soins directs aux patients avec une composante d'enseignement	5,3
Enseignement sans soins directs aux patients	1,4
Soins indirects aux patients	6,3
Comité des établissements de santé	0,4
Administration	1,4
Recherche	1,4
Gestion de la pratique	2,6
Perfectionnement professionnel continu	3,5
Autres	0,1
NOMBRE D'HEURES TOTAL TRAVAILLÉES	49,8

Activités de garde par mois, 2010*



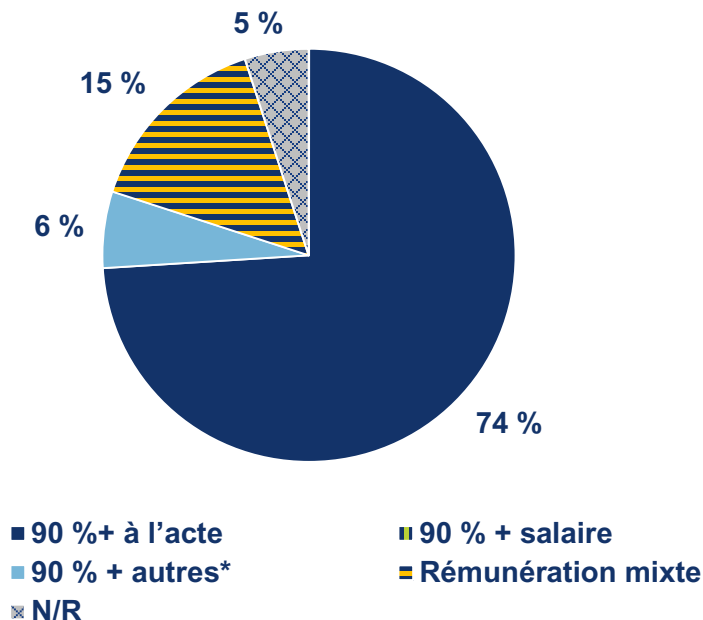
Nombre d'heures de garde consacrées mensuellement aux soins directs aux patients = 14 heures

*Données les plus récentes disponibles pour cette spécialité

Source : Sondage national des médecins 2010, CMFC, AMC, Collège royal.

Pourcentage selon la méthode de rémunération

Principale méthode de rémunération¹ en 2017



Revenus bruts moyens tirés de l'exercice des dermatologues (ceux gagnant au moins 60 000 \$) en 2017-2018 = 410 156 \$²

Proportion moyenne du revenu des spécialistes en dermatologie affectée aux frais généraux en 2017** = 35 %³

*Autres : par capitation, par consultation, contrat, etc.

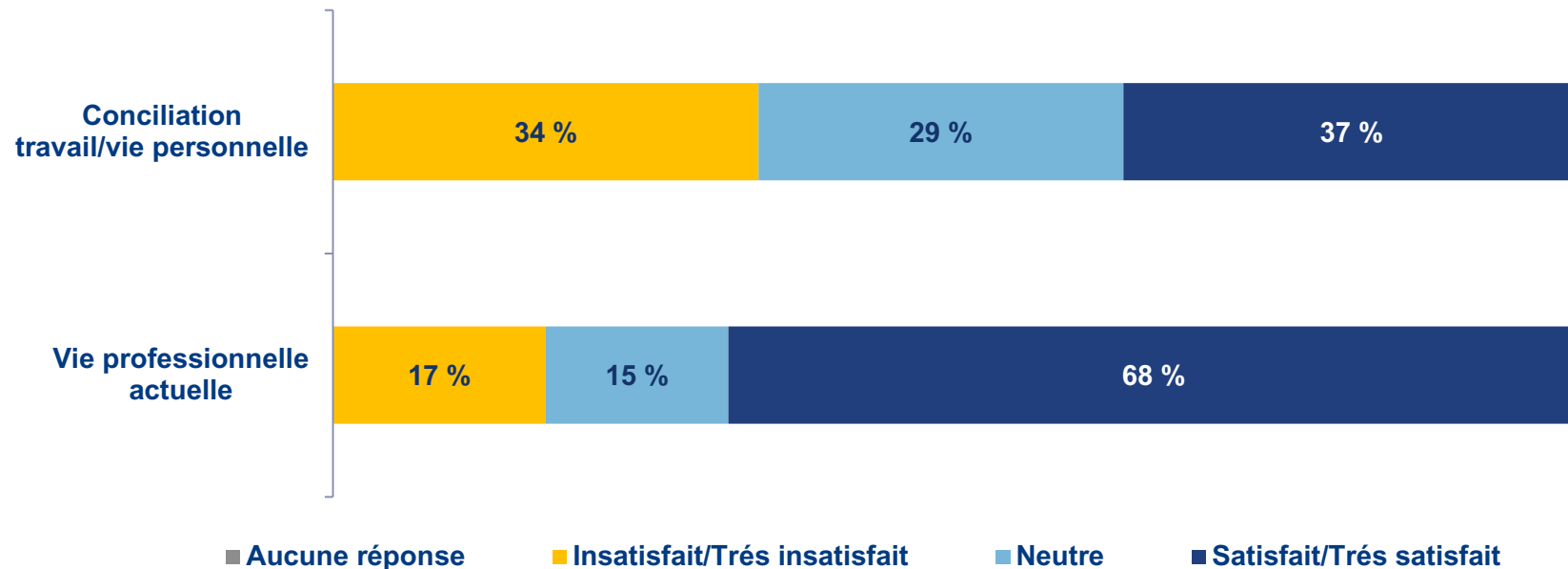
**Données les plus récentes disponibles pour cette spécialité

¹ Source : Enquête de l'AMC auprès de l'effectif médical , 2017.
Association médicale canadienne.

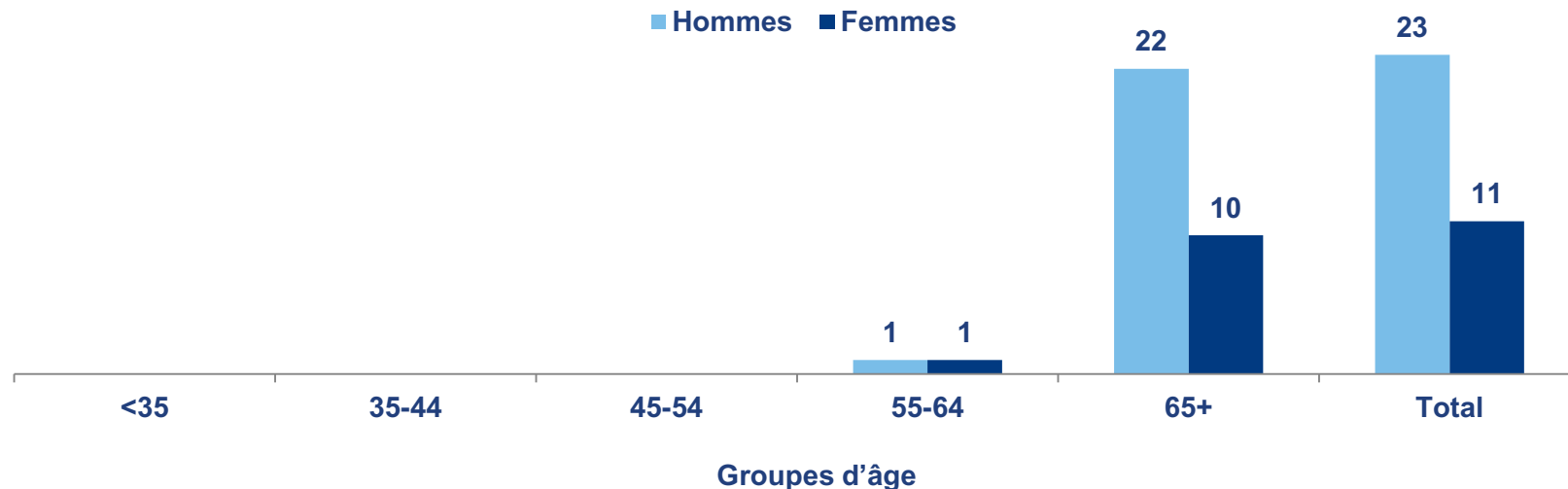
² Base des données nationale sur les médecins, 2017/2018, ICIS.

³ Source : Enquête de l'AMC auprès de l'effectif médical , 2017.
Association médicale canadienne.

Satisfaction à l'égard de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, 2019



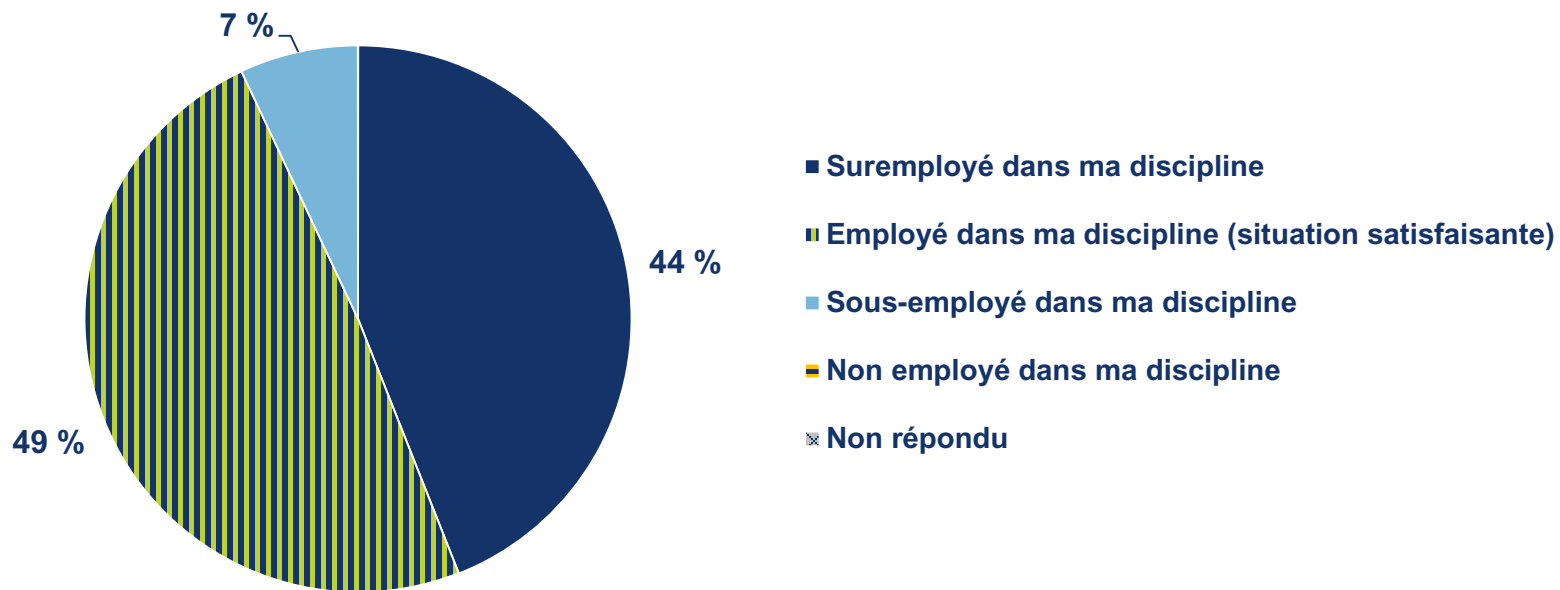
Nombre de départs à la retraite au cours de la période de trois ans 2016 à 2018



Source : Fichier maître de l'AMC; comparaisons entre les années.

Note : On entend par « retraite » le fait de renoncer à son permis d'exercer. Sont exclus de cette catégorie les médecins qui ne pratiquent plus, mais qui détiennent toujours leur permis. Les médecins ayant renoncé temporairement à leur permis, mais qui pourraient reprendre leur pratique à une date ultérieure, sont toutefois inclus.

Situation d'emploi, 2017



Source : Enquête de l'AMC auprès de l'effectif médical, 2017. Association médicale canadienne.

Liens vers des ressources supplémentaires

- [Association des facultés de médecine du Canada](#)
- [Centre de données de l'AMC sur les effectifs médicaux](#)
- [Collège des médecins de famille du Canada](#)
- [Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada](#)
- [Institut canadien d'information sur la santé](#)
- [Répertoire canadien sur l'éducation post-MD](#)
- [Sondage national des médecins \(2004-2014\)](#)



ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION

